

INTERVIEW

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Gilles de Robien : « La loi va redonner confiance aux chercheurs »

Gilles de Robien estime que le projet de loi de programme pour la recherche va permettre une rénovation du système français. À l'horizon 2010, la France devrait injecter 24 milliards dans la recherche.

Quels sont les objectifs essentiels de la loi ?

Il s'agit avant tout d'un pacte de la nation en faveur de la recherche. Il comprend une loi, des décrets et des moyens financiers. L'objectif est de redonner confiance aux chercheurs en leur montrant la place qu'ils occupent dans la société. Nous disposerons d'un système qui allie continuité et rénovation avec de nouveaux outils. Une gouvernance plus efficace, un système d'évaluation reconnu et transparent et de nouveaux systèmes de financement supplémentaires. Depuis soixante ans, la France a un modèle qui comprend des universités, des organismes de recherche et des grandes écoles. Ce modèle a fait ses preuves. Nous sommes la 5^e ou 6^e puissance scientifique dans le monde. Nous avons suffisamment de ressources pour ne pas devoir décalquer mécaniquement ce qui se passe ailleurs.

Comment la loi peut-elle financer l'après-2007 ?

Le projet de loi prévoit que, au delà de 2007, les moyens seront débloqués en fonction d'un rapport d'étape que le gouvernement remettra au Parlement avant fin septembre 2007. Ce rapport analysera la mise en œuvre de la loi. C'est vrai que la décision de mettre en œuvre ces moyens appartiendra au Parlement qui siègera à partir de 2007. Cela dit, la recherche est un enjeu tel pour l'avenir qu'il faut faire confiance aux représentants de la nation. Ils ne casseront pas un pacte aussi ambitieux. L'objectif reste d'atteindre en 2010 un budget de 24 milliards d'euros.

Quel sera le rôle du Haut Conseil de la science et de la technologie ?

Il comprendra 20 membres nommés pour quatre ans et choisis en fonction de leurs compétences scientifiques et technologiques indiscutables. Son rôle sera d'éclairer le président et les membres du gouvernement sur toutes les questions qui concernent la politique de la recherche, en tenant compte des attentes de la société. Ses propositions donneront lieu à des recommandations et des communications qui pourront être rendues publiques. Les moyens nouveaux permettent ce pilotage sans pénaliser les recherches.

Et l'Agence de la recherche ?



Gilles de Robien.

Tous les grands pays ont une ou plusieurs structures qui financent des projets de recherche. Si l'Etat veut intensifier tel ou tel secteur, il est normal qu'il se dote de ses propres structures. Je vous rappelle que ce sont des moyens supplémentaires qui ne viennent donc pas amputer les crédits de base des laboratoires. En 2010, le budget de l'Agence nationale de la recherche atteindra 1,3 milliard, mais sur un total de 24 milliards. Il faut donc relativiser.

Les PRES et les Campus ?

Notre recherche a deux faiblesses traduisant la trop grande dispersion des équipes de recherche. D'une part, nos pôles universitaires sont trop petits pour être suffisamment attractifs et visibles dans un monde devenu très compétitif. Le classement de l'université de Shanghai a été bénéfique. Les chercheurs et les présidents d'université veulent répondre justement à ces nouveaux défis. Les PRES répondent à cette problématique : ils visent à regrouper des acteurs qui travaillent sur un même territoire et qui veulent améliorer leur reconnaissance internationale. Tous les projets de regroupements seront analysés. Les financements de l'Etat se feront en fonction de la qualité et de l'ambition des projets. Les campus de recherche répondent eux à une autre faiblesse. Nous ne sommes pas assez visibles sur certaines thématiques scientifiques ou nous avons des chercheurs de haut niveau mais trop dispersés. Il faut donc faire émerger de la masse critique scientifique de niveau mondial. Il y aura entre 5 et 10 campus de recherche sélectionnés après appels à projet, avec une expérimentation annoncée par le Premier ministre sur l'École d'économie de Paris. Pour constituer les PRES et les campus, il y aura une enveloppe supplémentaire de 300 millions en 2006, qui n'amputera pas les crédits disponibles par ailleurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR A. P.